

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Compte-Rendu de la réunion du Conseil de Communauté du 27 juin 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 20 juin 2023 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes M. GARIN, E. GARRET, C. GERARD, R. MAGGIOTTO, B. MERLIN, D. TABARY, S. BARBIER, G. MIKOLAJCZAK, A. S. DELAUTTRE, M. BONIFACE,

MM. J. F. LALY, Y. RICHEZ, B. DOBOEUF, A. LEJOSNE, Y. MEMBRE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, E. DELAMBRE, L. MUCHEMBLED, E. BIANCHIN, G. ALEXANDRE, P. VISENTIN, F. SELIER, O. HOUPLAIN, Ch. LAGNIEZ, H. COPIN, D. BIZART, M. FLAHAUT, L. ANTINORI, D. CARON, J. CAPELLE, E. NAWROCKI, D. BASSEUX, D. DHOUAILLY, B. HIEZ, G. TRANNIN, P. WELELE, M. POUILLAUDE, J.L. DESCAMPS, Ch. DAMBRINE, A. M. LECAT.

M. J. F. LALY, absent et excusé, a été suppléé par M. G. LAMOTTE,
M. B. DOBOEUF, absent et excusé, a été suppléé par M. M. LEROY,
M. E. BIANCHIN, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DELATTRE,
M. P. VISENTIN, absent et excusé, a été suppléé par M. Z. LESAGE,
M. Ch. LAGNIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. A. DEMAILLY,
M. D. CARON, absent et excusé, a été suppléé par M. R. DARRAS,
M. D. BASSEUX, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. BLONDEL,
M. A. M. LECAT, absent et excusé, a été suppléé par M. G. RICAUX,

Mme D. TABARY, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme S. MANECHEZ,
Mme E. GARRET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. B. VAILLANT,
Mme R. MAGGIOTTO, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE,
M. S. BARBIER, absente et excusée, a donné pouvoir à M. Ph. LEFORT,
Mme G. MIKOLAJCZAK, absente et excusée, a donné pouvoir à M. D. LEDRU,
Mme A. S. DELAUTTRE, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.J. COTTEL,
Mme M. BONIFACE, absente et excusée, a donné pouvoir à M. F. FOURNIER,
M. A. LEJOSNE, absent et excusé, a donné pouvoir à M. J. MAURER,
M. L. MUCHEMBLED, absent et excusé, a donné pouvoir à Mme A.M. BARBIER,
M. D. BIZART, absent et excusé, a donné pouvoir à M. F. CARON.

Madame THIEBAUT, Présidente du CAUE du Pas de Calais, intéressée à l'affaire a quitté la séance et n'a pas pris part au vote de ce point. Le conseil de communauté a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (64 voix) :

- Délibération 2023-057 - Finances – Convention avec le CAUE du Pas de Calais,

Le conseil de communauté a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (65 voix) :

- Délibération 2023-056 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023 et des décisions prises par le Président entre le 11 avril 2023 et la présente réunion,
- Délibération 2023-058 - Finances - Budget Principal 2023 – Décision Modificative n°1,
- Délibération 2023-059 - Finances - Budget Principal 2023 – Attribution de compensation,
- Délibération 2023-060 - Finances - Rejet des demandes d'exonération de la TEOM – Exercice 2024,
- Délibération 2023-061 - Finances - Mobilité - Adhésion de l'intercommunalité au Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables,
- Délibération 2023-062 - Programme Alimentaire Territorial - AIDAB 2024 – Demande de subvention,
- Délibération 2023-063 - Service Développement Économique - Travaux ZA des Anzacs – Avenant n°1 Lot n°1 Entreprise SNPC LHOTELLIER,
- Délibération 2023-064 - Service Développement Économique - Passation d'un bail précaire avec Monsieur LECUBIN, masseur kinésithérapeute,
- Délibération 2023-065 - Service Développement Économique - Renouvellement Bail avec la Société John Crane – Bâtiment relais n°1 – cellule n°1,
- Délibération 2023-066 - Service Développement Économique - Mise en place d'un inventaire des zones d'activités économiques,
- Délibération 2023-067 - Service Urbanisme Nouvelle approbation de l'arrêt projet du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) du Sud-Artois,

Monsieur FOURNIER ayant quitté la séance après la délibération approuvant le RLPI du Sud Artois, le conseil de communauté a approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (63 voix) :

- Délibération 2023-068 - Service Habitat - Avenant n°2 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du 4 décembre 2018,
- Délibération 2023-069 - Habitat - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Avenant n°2 au marché d'animation confiée à l'association INHARI,
- Délibération 2023-070 - Service Ressources Humaines - Modifications du tableau des emplois,
- Délibération 2023-071 - Service Petite Enfance - Construction d'un établissement d'accueil du jeune enfant et d'un relais parent-enfant à Bapaume – Consultation de maîtrise d'œuvre,
- Délibération 2023-072 - Service Petite Enfance – Demandes de subvention relatives à la construction d'un EAJE-RPE à Bapaume auprès de la CAF du Pas de Calais,
- Délibération 2023-073 - Service Enfance Jeunesse – Demandes de subvention Grandir en Milieu Rural -Mutualité Sociale Agricole,
- Délibération 2023-074 - Service Enfance Jeunesse - Accueils de Loisirs - Reversement d'indus,
- Délibération 2023-075 - Enfance Jeunesse - Séjours été 2023 - marchés de fourniture de services,
- Délibération 2023-076 - Enfance Jeunesse - Nouvelle grille tarifaire pour les activités pratiquées à l'accueil jeunes,
- Délibération 2023-077 - Sports – Santé - Appel à projets 2023 – Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives,
- Délibération 2023-078 - Sport – Santé - Gratuité de la piscine pour les enfants et les adolescents de moins de 18 ans pendant l'été 2023.
- Délibération 2023-079 - Culture - Informatisation du réseau de lecture – Avenant n°2 – Lot n°3 – fourniture, installation et mise en service d'ordinateurs - Société DIGILOR,
- Délibération 2023-080 - Culture - Mise en place du Réseau de lecture publique - Adoption du règlement du réseau de lecture publique,
- Délibération 2023-081 – Culture - Musée LETAILLE – Gratuités Été 2023,
- Délibération 2023-082 – Culture – Musée LETAILLE – Convention de prêt de l'exposition « Reconstruire l'Avenir » des Archives Départementales du Pas-de-Calais,
- Délibération 2023-083 – Culture – Micro-folies mobile - Groupement de commande avec l'Établissement Public de la Villette et Charte d'adhésion au Réseau Micro-Folies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.